

DISCOURS INAUGURATION « LOCAL TECHNIQUE »

Samedi 24 mai 2025

Monsieur le Conseiller du Département de Seine-et-Marne Jean Marc
CHANUSSAU

Mesdames et Messieurs les élus,

Chers habitants,

C'est avec un immense plaisir que nous nous réunissons aujourd'hui pour inaugurer ce nouveau local technique, un équipement indispensable au bon fonctionnement de notre commune et au service quotidien de nos habitants. Ce lieu est bien plus qu'un simple hangar ou qu'un espace de stockage : c'est le cœur logistique de notre commune, le point de départ de nombreuses interventions quotidiennes qui, souvent dans l'ombre, garantissent le bon fonctionnement de nos équipements publics et la propreté de nos rues. En effet, mis à part un local loué sur la commune de Pézarches il y a une dizaine d'année, la commune n'a jamais disposé d'un local qui lui est propre, sur son territoire, pour le stockage de son matériel et la préparation de ses travaux.

Cet espace, moderne et fonctionnel, répond à des besoins concrets : il permettra à nos agents techniques d'exercer leurs missions dans des conditions optimales, avec du matériel mieux sécurisé, plus accessible et mieux organisé. C'est donc l'occasion de rappeler le rôle et les missions de nos services techniques :

- Entretien de la voirie,
- Gestion des espaces verts (tonte, broyage, curage).
 - Élagage des arbres,
 - Entretien des trois cimetières,
 - Nettoyage des trois stations d'épuration,
- Maintenance des bâtiments communaux (mairies, écoles, centre de loisirs, équipements sportifs, lavoirs ...),
- Interventions urgentes (intempéries, neige et verglas, tentative d'effractions, ...), et bien d'autres tâches encore, souvent invisibles mais ô combien indispensables à notre qualité de vie.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans le soutien précieux de nos partenaires institutionnels.

Je tiens à remercier très chaleureusement Madame la Présidente de la Région Ile-de-France, ainsi que Monsieur le Président du Conseil Départemental, pour leur engagement financier à travers le dispositif du Contrat Rural (pour une participation de 350 000 € sur un projet ayant coûté 600 000 € HT). Leur soutien, à travers les subventions accordées, a permis de concrétiser ce chantier dans des délais raisonnables et dans le respect de notre budget communal.

Je remercie également l'ensemble des services techniques (Jean-Paul FONTENELLE, Vincent DUDON et sous la supervision d'Emilie LARMINIER), les architectes et Maître d'œuvre (Olivier ROSSIGNOL et Daniel TALFUMIER), les entreprises intervenantes (SUEUR, LE BATARD, CANARD, SELLIER, PRELY INGENIERIE) et toutes celles et ceux qui ont contribué, chacun à leur niveau, à la réussite de ce projet.

Enfin, je vous propose maintenant de prolonger ce moment convivial autour d'un cocktail qui vous attend en mairie. Ce sera l'occasion d'échanger plus librement, de partager vos impressions, et de célébrer ensemble cette nouvelle étape dans le développement de notre commune.

Merci à tous de votre présence.

Pascale LEVAILLANT

